

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 AVRIL 2016

9/1 – CULTURE – SALLE ALLENDE – CONTRAT DE PRESTATION AVEC LE COLISEE DE ROUBAIX

La « nouvelle salle » Allende ouvrira ses portes au cours du dernier trimestre de l'année 2016.

Conçu comme complexe culturel (salle de spectacle, studios de répétition et d'enregistrement, hall d'exposition...), ce nouvel équipement est partie intégrante du Programme de Renouvellement Urbain du quartier du « Nouveau Mons ». Il participe au parti-pris urbanistique de la centralité. Il se veut un lieu d'accueil, fédérateur, accessible à toutes les initiatives et à tous les acteurs locaux pour y donner des spectacles vivants dans des conditions techniques de qualité.

Le projet culturel en cours d'élaboration fixe 3 grandes orientations pour cet équipement :

- un équipement à destination des associations de la Ville qui pourront organiser leurs événements dans des conditions techniques et d'accueil idéales,

- des installations qui permettront le développement de projets de création portés par des structures locales dans le champ de la musique (actuelle, du monde en liaison avec les activités développées dans les studios de répétition), du théâtre, de la danse...

- un lieu de diffusion de spectacles vivants organisés par la Ville et ses structures culturelles, des tourneurs et autres organisateurs de spectacles.

Ce lieu a donc vocation à accueillir les Monsois de tous âges à partir d'un programme d'activités qui se veut diversifié et accessible à tous : enfants, jeunes, familles, 3<sup>ème</sup> âge, à partir d'une programmation faisant la part belle aux initiatives locales mais également ouverte aux circuits professionnels du spectacle.

La programmation pourra également constituer un élément d'attractivité pour un public métropolitain qui découvrira, en fréquentant cet équipement culturel, la Ville de Mons en Barœul renouvelée.

Le partenariat avec « le Colisée de Roubaix » s'inscrit dans cette démarche qui vise à produire des spectacles de qualité, négociés aux meilleures conditions en garantissant, par une communication adaptée, une notoriété rapide à la salle pour le public, les producteurs et les médias (formule initiée avec succès par la ville d'Hem à l'occasion de la construction récente d'une salle de spectacle).

Pour la saison 2016/2017, le partenariat prévoit :

- la négociation de 3 spectacles auprès de producteurs :

- Un concert chanson francophone,
- Une pièce de théâtre,
- Une opérette.

- l'intégration des spectacles monsois dans les supports de communication du Colisée (plaquette à 55 000 exemplaires, site internet...),

- la gestion des ventes de places et la gestion de la billetterie,

- la signature des contrats avec les producteurs par la Ville,

- le produit des ventes est reversé à la Ville après déduction de différents frais (communication, négociation, billetterie...).

Le partenariat est conclu pour la saison 2016/2017.

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider ce partenariat avec le Colisée de Roubaix pour la saison 2016/2017,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prestation avec le Colisée de Roubaix,

- d'inscrire les crédits correspondants à l'article fonctionnel 9233, compte nature 611 du budget de l'exercice 2016.